

LIVRET D'ACCUEIL DE L'IEM

Institut d'Education Motrice
LA SOURIS VERTE



Mot d'accueil de la directrice et historique

Vous avez fait appel à notre établissement pour accompagner votre enfant, au nom de l'équipe je vous remercie de votre confiance et vous souhaite la bienvenue à l'Institut d'Education Motrice « La Souris Verte ».

La Souris Verte est née en 2001 sous forme d'un SESSAD destiné à proposer un accueil partiel pour 8 enfants de moins de 12 ans, en situation de polyhandicap. Ce service a répondu à la demande des parents de bénéficier pour leur enfant d'une structure d'accueil et de socialisation progressive et protégée ainsi que de soins spécialisés.

Depuis septembre 2015, l'agrément a été mis en conformité avec l'évolution de l'offre de service et de la demande des parents. Les enfants peuvent être accueillis en IEM semi-internat cinq jours. La majorité des soins spécialisés sont dispensés sur site et les enfants bénéficient d'une scolarisation dans le cadre de l'Unité d'Enseignement de l'Education Nationale.

Mme Marilyne LAPEYRE,
Directrice de l'IEM La Souris Verte

Agrément de la structure

La Souris Verte est agréée pour l'accueil de 8 enfants en situation de polyhandicap de 0 à 12 ans en semi-internat avec 12 enfants en file active.

L'agrément est fondé sur l'annexe 24 ter du décret n°89-798 du 27 octobre 1989.

L'IEM accueille des enfants du territoire Bergeracois.



APF France handicap née en 1933, est une association reconnue d'utilité publique, représentative des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille. Dotée d'un projet associatif unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille....

Les locaux

Dans un bâtiment neuf, de plain-pied et accessible, La Souris Verte se situe, rue Paul Abadie dans la zone de la « Vallade » à Bergerac.

Ce local dispose de salles d'activités, de salles de soins et de rééducation, d'une salle de classe, de salles de repos et d'une salle de restauration.

Un jardin privatif est mis à la disposition des enfants.



Horaires 9 h 00 - 16 h 15
Sauf jeudi 9 h 00 – 13 h 30
211 jours d'ouverture

Fermeture une partie des vacances scolaires



Missions

La Souris Verte a pour mission :

- ☺ De développer les potentialités sensorimotrices, psychomotrices et motrices de l'enfant.
- ☺ De favoriser ses modes de communication et d'expression.
- ☺ De nourrir ses capacités cognitives et d'apprentissage.
- ☺ De permettre sa socialisation et son inclusion dans la vie de la cité.
- ☺ D'accompagner et préparer l'orientation.

Le souci du bien-être corporel, psychique et affectif sous-tend toutes ces actions.

Un accompagnement quotidien adapté et spécialisé

Respect du rythme

Du fait du petit effectif (8 enfants / jour), l'accueil se fait en très petit groupe.

La journée est rythmée par des rituels avec un maximum de continuité dans l'encadrement éducatif pour permettre à l'enfant de se repérer et de se sentir en confiance.

Chaque membre de l'équipe par sa disponibilité, son écoute permet à l'enfant de comprendre au mieux les différents temps de la journée et d'être acteur dans la mesure de ses possibilités.

La relation et les échanges avec les parents sont considérés comme fondamentaux.

La journée est organisée à partir d'un emploi du temps personnalisé issu des besoins repérés de l'enfant et des objectifs fixés avec les parents lors du projet personnalisé d'accompagnement. (PPA)

Confiance
écoute

La restauration et les transports

Installation individualisée pour favoriser la prise des repas.

Les transports et les repas sont à la charge de l'établissement.



Préparés par la Fondation John Bost, les repas sont issus de l'agriculture raisonnée locale et adaptés selon les besoins de chaque enfant (mixé, épais, enrichi...).

L'IEM est financé par l'Assurance Maladie sous la forme d'un prix de journée arrêté par le Directeur général de l'ARS.

L'équipe de professionnels

Chaque enfant
conserve son
médecin traitant

L'équipe de direction (directrice et adjointe) garantit la mise œuvre du projet de l'enfant. Elles sont assistées par une secrétaire.

- ☺ **Le psychologue** écoute et objective les différentes observations et interrogations autour de l'enfant. Il a aussi un rôle de soutien pour les parents.
- ☺ **L'équipe médicale** se compose :
 - D'un Médecin Physique et de Réadaptation (3 après-midis / année scolaire)
 - D'un Médecin Généraliste
 - D'une infirmière. (9h00/semaine)
 - D'une aide-soignante

Orthophoniste
en libéral

- ☺ **L'équipe paramédicale** se compose :
 - D'une psychomotricienne
 - D'une ergothérapeute
- ☺ **L'équipe éducative** est composée :
 - D'une éducatrice spécialisée
 - De 2 aides médico psychologiques
 - D'un agent des services logistiques (maîtresse de maison).
- ☺ **Un professeur des écoles** à mi-temps.
- ☺ **Une assistante sociale** présente régulièrement dans la structure.

Un partenariat avec des
professionnels du secteur
médical ou médicosocial
est développé en fonction
des besoins de chaque
enfant



Accueil



Salle d'activité

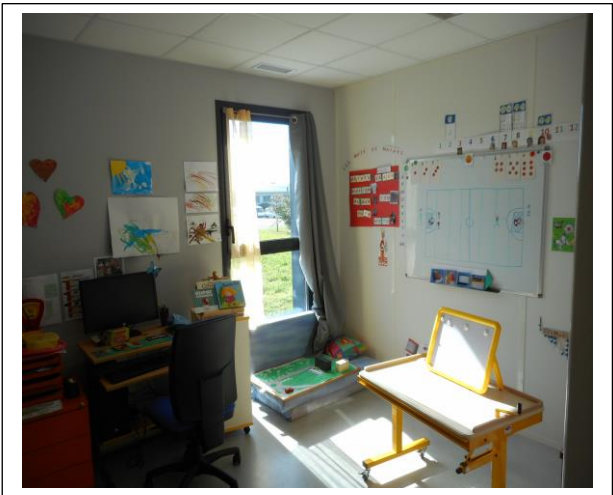


Salle de rééducation



Salle de jeux

Salle de classe



Relation avec les parents

La collaboration avec les parents est indispensable au suivi de l'enfant en situation de polyhandicap, compte tenu de l'absence de communication verbale et de la complexité des problématiques. L'accompagnement de l'enfant requiert le concours de tous (parents et professionnels) dans la recherche de la plus grande cohérence possible des interventions et des attitudes.



La réunion du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) est centrale. Les parents y participent. Le projet avec les objectifs et moyens pour l'enfant est annexé au contrat de séjour. Il est évalué chaque année. L'enfant est présent à la fin du projet où un résumé lui est transmis de façon simple et adaptée.

D'autres moments de rencontres existent : la réunion de rentrée en septembre, les réunions à thèmes, les manifestations festives (Noël, carnaval, fête de l'été...).

Les professionnels rencontrent régulièrement les parents pour échanger sur l'évolution de leur enfant.

Un cahier de liaison permet le lien entre la maison et La Souris Verte. Il est ouvert à chacun et il contribue à assurer une continuité entre les deux lieux de vie et ainsi favorise le bien-être de l'enfant.



Les parents sont associés à la vie de l'IEM par l'intermédiaire d'un conseil de la vie sociale (CVS) au sein duquel ils sont représentés.

Le CVS est une instance consultative et de propositions qui se réunit 3 fois par an.

Un compte-rendu des échanges est adressé à chaque famille

**Le mot
des parents élus**



À la Souris Verte nous avons un « Conseil de la Vie Sociale ».

Son rôle est de recueillir les informations concernant la vie de l'établissement, le fonctionnement et l'organisation de celui-ci. Vos représentants évoquent aussi vos préoccupations.

Le CVS organise **trois réunions par an**. Il est présidé par un représentant des familles qui reste votre interlocuteur privilégié.

Un autre moment convivial d'échanges existe pour donner la parole aux familles et être à l'écoute. Nous nous réunissons quinze jours avant les réunions CVS autour d'un café ou d'un thé et des viennoiseries. Nous appelons ce moment "café-croissants" des parents.

Vos représentants :

✓ **Mme NOGIER (Présidente)**

☎ : 06.24.70.45.62

Mail : koukai@live.fr

-----coupon à découper-----

Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Je souhaite que mes coordonnées soient transmises aux représentants des familles :

Nom :Prénom :

Adresse :

.....

Email :

Tél :

LA CHARTE D'APF France handicap

Dans la ligne de la déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'APF, mouvement de personnes handicapées, de leur famille et de personnes valides, affirme la primauté de la personne.

- L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou à sa maladie quels qu'ils soient.
- En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société ; elle a le choix et la maîtrise de son existence.

APF France handicap affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion.

APF revendique :

- L'intégration de la personne handicapée dans la société, à toutes les étapes de son existence, en tous lieux et en toutes circonstances.
- La prise en compte des préoccupations des familles dès l'annonce du handicap, quelle qu'en soit l'origine.
- L'égalité des chances par la compensation humaine, technique et financière des conséquences du handicap, afin de permettre à la personne handicapée d'acquérir une pleine autonomie.
- La mise en œuvre d'une politique de prévention et d'information de la société sur les réalités du handicap.

APF France handicap développe :

- Une dynamique d'insertion pour une plus grande ouverture sur l'extérieur, par les possibilités qu'elle donne d'entrer en relation avec le monde et par les partenariats qu'elle instaure.
- Une égalité effective entre toutes les personnes handicapées, quel que soit leur lieu de résidence.
- La solidarité entre personnes, handicapées et valides.
- L'accueil et l'écoute des personnes handicapées et des familles.

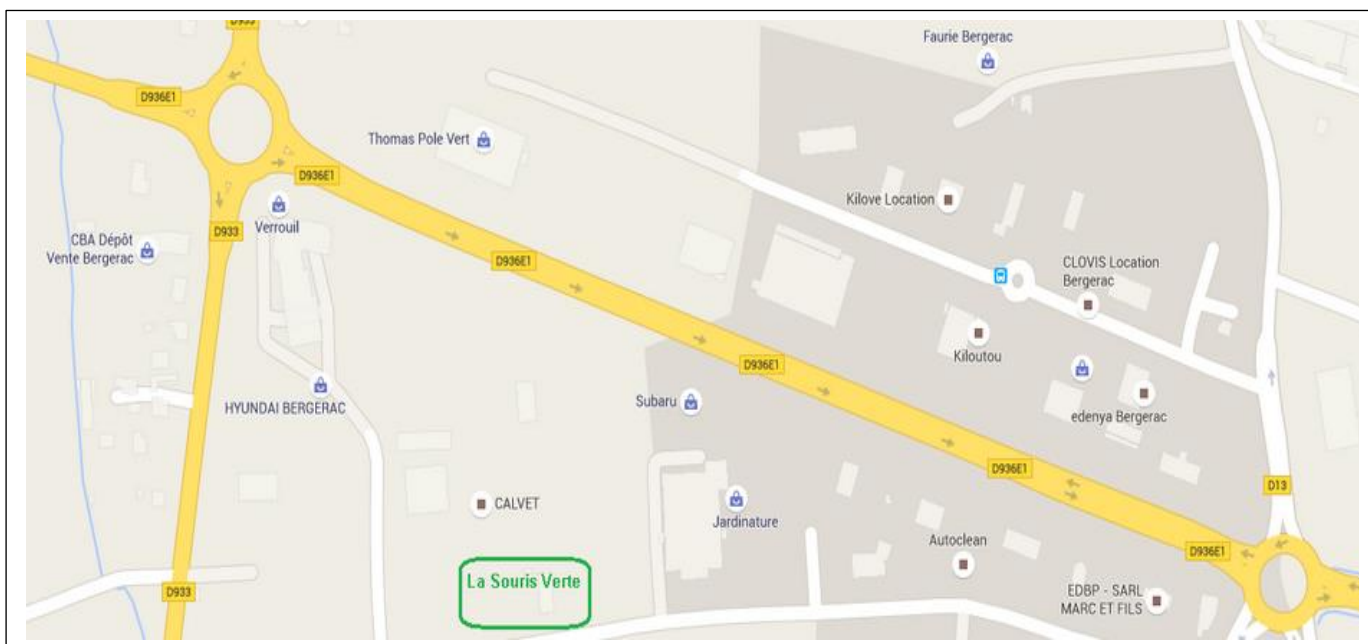
APF France handicap s'engage à assurer :

- La place prépondérante de l'adhérent.
- Le droit d'expression de tous : adhérents, bénévoles, salariés, usagers.
- Le développement de la vie associative à travers toutes ses composantes, condition essentielle de la vitalité de l'association.
- La représentation et la défense des intérêts des personnes handicapées et de leur famille.
- La qualité de ses services en développant l'observation et l'anticipation, l'innovation et l'expérimentation, l'information et la formation, et en procédant à leur évaluation régulière.
- La proximité de son action par sa présence sur l'ensemble du territoire et la cohérence de celle-ci par son organisation nationale.

APF France handicap s'oblige :

- À la rigueur dans la recherche et la gestion des fonds obtenus des pouvoirs publics ou provenant de la générosité du public.
- À informer ses donateurs.
- À garantir la transparence de ses comptes.
- À utiliser les fonds mis à sa disposition en donnant toujours la priorité aux valeurs humaines.

Plan de situation



Rue Paul Abadie – zone de la Valade – 24100 BERGERAC

☎ : 05.53.24.26.98

Fax : 05.53.24.26.86

Mail : iem.bergerac@apf.asso.fr